

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sonia Miquelon](#)

<https://www.cadre21.org/membres/83e89b0b0bd5ebf3553acfd9>

Date d'obtention : 2022-12-13 01:19:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que je peux en tant qu'intervenant recourir à la trousse pour aider les victimes de façon rapide et efficace afin de limiter la propagation d'images sans consentement. Confisquer les cellulaires pour protéger l'identité des victimes et le contenu.

Je n'ai qu'à suivre les étapes pour bien aider et guider les victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

À savoir quelles sont les différentes situations de sextage, leurs conséquences et leurs impacts.

À utiliser la trousse le plus rapidement possible afin de limiter les conséquences pour les personnes impliquées.

Être plus rapide et efficace.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas regarder les vidéos ou les photos.

Réconforter et rassurer

confisquer les appareils

Porter attention à qui est la victime et qui est l'instigateur

Quels sont les enjeux

Est-ce qu'il y a eu consentement?